



Le relèvement des taxes du tabac n'a pas comblé le déficit de la sécurité sociale

Rubrique : actualités - Date : vendredi 17 septembre 2004

D'après France soir, la Cour des comptes « confirme ce paradoxe qui fait que le relèvement des taxes du tabac n'a pas comblé significativement le déficit de la sécurité sociale ». Précisant qu'on attendait un milliard d'euros de la hausse du prélèvement en 2003 alors que le supplément de recette n'a été que de 200 millions d'euros, le journal souligne que « le phénomène serait le même en 2004 avec un manque à gagner de 400 millions d'euros sur 1,2 milliards de prévus ». Le quotidien explique qu'en raison de la colère des professionnels, les parlementaires ont limité la troisième augmentation des taxes à 10% alors que parallèlement les achats ont baissé de 12,1% . Voyant une « mécanique fiscale infernale » dans le fait que chaque augmentation des taxes risque d'accentuer l'effondrement des ventes, le quotidien rapporte que pour le secrétaire général de la confédération des débiteurs de tabac qui dénonce la contrebande et les achats transfrontaliers « le seul moyen serait d'harmoniser les taxes en Europe ».